

Cartographie consommation production de soins

Juillet 2018

Contexte, intérêt et objectifs de l'application

L'objectif est d'apporter des éléments d'information sur les soins consommés par les habitants d'une zone géographique ainsi que sur la production de soins des établissements de santé.

Plusieurs axes d'analyse sont proposés :

- Identifier le recrutement d'un établissement de santé ou d'un GHT (visualiser la provenance des patients)
- Visualiser les pôles d'attraction (visualiser les zones d'implantation des établissements qui prennent en charge le plus d'activité selon la provenance des patients)
- Représenter la consommation de soins d'un territoire et analyser son évolution
- Editer un portrait de territoire qui répartit la consommation de soins des patients dans les établissements et analyse son évolution

Ces analyses peuvent être déclinées selon plusieurs niveaux géographiques (France entière, région, territoire de santé, code géographique PMSI) en fonction du fond de carte sélectionné (choix de la vue). Une sélection manuelle de plusieurs zones géographiques est possible pour l'édition des portraits de territoire.

Données mobilisées:

Champ et source des données :

- **L'activité correspondant à la consommation de soins est issue du PMSI** pour les 4 champs sanitaires (MCO, HAD, SSR et Psychiatrie) depuis 2010. Elle est représentée **selon le lieu de résidence des patients et peut être restreinte à la production d'un établissement donné.**

| Source | Unité de mesure | Regroupement d'activité |
|----------|--------------------|---|
| PMSI MCO | Nombre de séjours* | Domaines d'activité (DoAc) déclinés selon les activités de soins (ASO) |
| | Nombre de séances | Racines de GHM de la Catégorie majeure –CM 28 selon la version de classification des GHM la plus récente. |
| PMSI HAD | Nombre de journées | Modes de prise en charge principaux (MPP) |
| PMSI SSR | Nombre de journées | Catégories majeures (CM) déclinées par type d'hospitalisation |
| RIM-P | Nombre de journées | Type d'hospitalisation (à temps plein, à temps complet hors temps plein et à temps partiel) décliné par : <ul style="list-style-type: none"> - Catégories diagnostiques CIM 10 (Classification internationale des maladies) du diagnostic principal - 0-17ans / 18ans & + |
| | Nombre d'actes | Types d'acte 0-17ans / 18ans & + |

* Hors séjours en [erreur \(CM90\)](#)

Précision sur le finess de restitution des établissements publics pour le champ MCO :

- A partir de 2013 : par entité géographique, définie à partir du finess de l'unité médicale ayant donné le diagnostic principal du séjour
- de 2010 à 2013 : par finess de transmission des données PMSI

Sur les autres champs (HAD, SSR et Psychiatrie), le finess de restitution est le finess de transmission des données PMSI.

Précision sur le code géographique de résidence des patients :

Le lieu de résidence des patients est déterminé à l'aide des [codes géographiques PMSI](#), qui sont soit les codes postaux, soit des regroupements de codes postaux lorsque la population concernée n'atteint pas un seuil de 1000 habitants.

Les résumés (RSA, RAPSS, RHA, RPSA ou R3A) comportant un [code géographique](#) de résidence du patient erroné, incomplet, ou étranger ont été retirés des bases nationales.

Afin de préserver le secret statistique, les informations pour lesquelles le nombre de séjours ou de séances est inférieur ou égal à 5 ou le nombre de journées ou d'actes est inférieur ou égal à 30 ne sont pas affichées.

- Les données de **population de l'INSEE** depuis 2008 : Elles sont issues du dernier recensement connu au moment de la publication des données PMSI d'une année donnée ; c'est-à-dire avec un décalage de 2 ans par rapport aux données PMSI les plus récentes. Elles apportent des informations complémentaires sur la population des zones géographiques.

Précisions sur les indicateurs et leurs modalités de calcul.

Activité

L'activité est restituée :

- *Au niveau établissement : on entend par niveau établissement, l'activité de l'ensemble des établissements autorisés pour le champ sélectionné ;*
- *Au niveau GHT (Groupement hospitalier de territoire) : on entend par niveau GHT, l'activité réalisée au sein des établissements autorisés pour le champ sélectionné et faisant partie d'un GHT¹.*

Pôles d'attraction : identification du lieu de prise en charge qui concentre la plus grande part d'activité consommée par les patients résidant sur une zone géographique donnée. Le lieu de prise en charge correspond au code postal de l'entité juridique de l'établissement concerné. Cette restitution se fait uniquement au niveau code géographique.

Activité au lieu de résidence : nombre de séjours ou journées ou actes consommés par des patients résidant dans la zone géographique étudiée.

Répartition de l'activité entre établissements : part de marché des principaux établissements ayant pris en charge les séjours, journées ou actes des patients résidant sur la zone géographique étudiée.

Part de l'activité pour un regroupement d'activité donnée : nombre de séjours ou journées ou actes du regroupement d'activité donné rapporté au nombre total de séjours, journées ou actes pour un lieu de résidence donné.

¹ *la liste des établissements composant les GHT est transmise par la DGOS et mise à jour régulièrement (normalement de façon trimestrielle).*

Démographie

Population : nombre d'habitants de la zone géographique

Densité de population (hab/km²) : nombre d'habitants de la zone géographique rapporté à sa superficie en km²

Part des personnes de moins de 20 ans (%) : nombre d'habitants de moins de 20 ans de la zone géographique rapporté au nombre total d'habitants de cette zone géographique

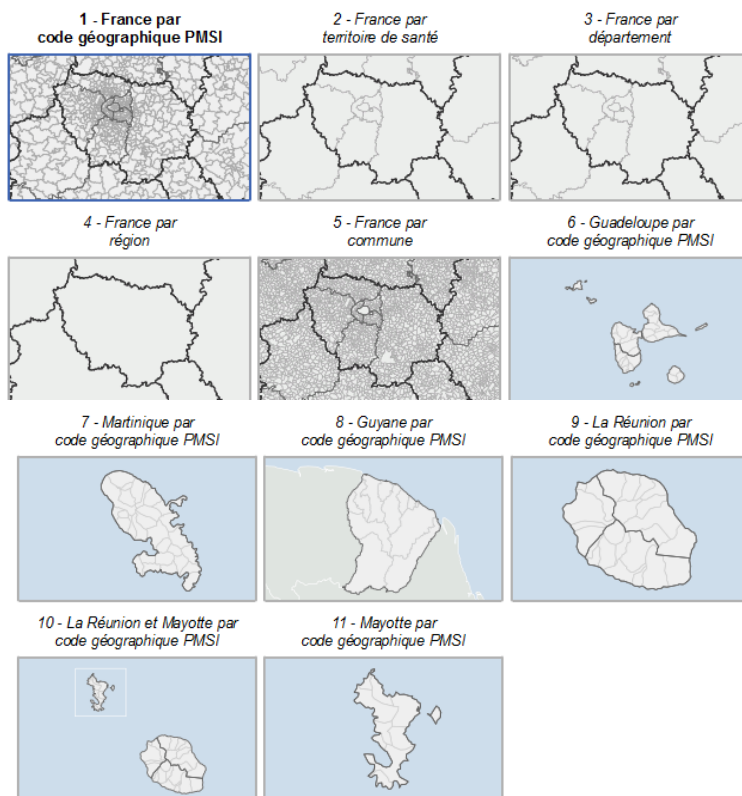
Part des personnes de plus de 75 ans (%) : nombre d'habitants de plus de 75 ans de la zone géographique rapporté au nombre total d'habitants de cette zone géographique

Evolution de la population depuis 2007 (%) : différence entre le nombre d'habitants l'année considérée (2008 à 2012) et le nombre d'habitants en 2007 de la zone géographique, rapportée au nombre d'habitants de cette zone géographique en 2007

Modalités de restitution

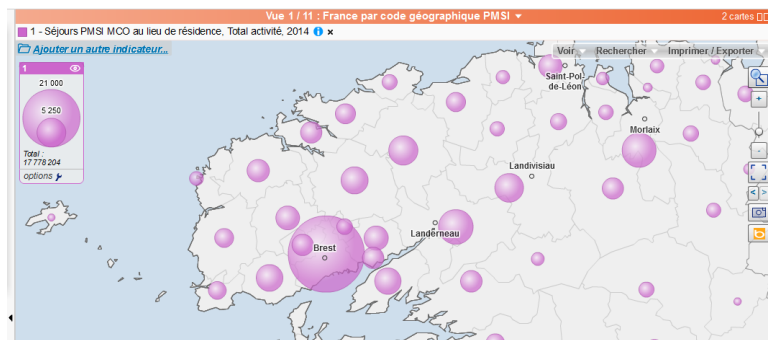
1. Représentation cartographique des données :

Plusieurs fonds de carte sont proposés : France par région, par département, par territoire de santé ou par [code géographique PMSI](#) (avec un fond spécifique pour chaque DOM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).

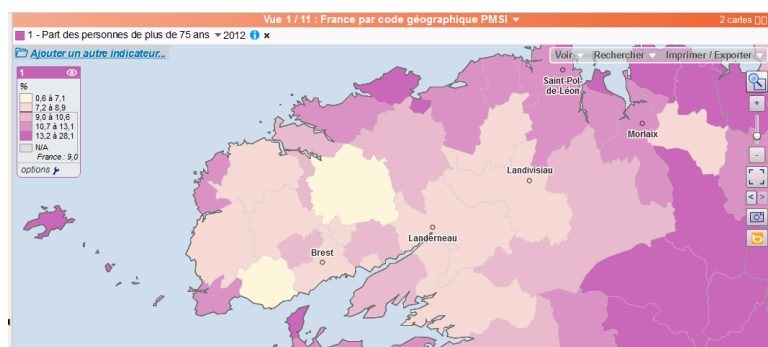


Trois modes de représentation cartographique sont utilisés :

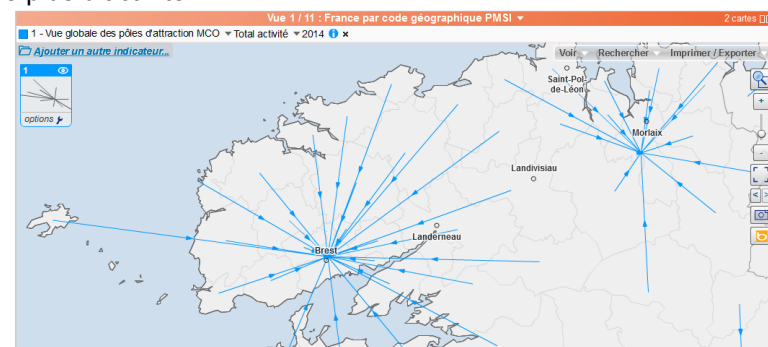
- Des cercles proportionnels au nombre de séjours ou journées, localisés au lieu de résidence du patient ([code géographique](#) de résidence du patient)



- Un dégradé de couleur appliqué aux zones géographiques représentant en classe les parts ou les densités



- Pour l'indicateur « pôle d'attraction » uniquement : des « oursins » qui relient le [code géographique de résidence](#) des patients au code géographique de la zone de soins qui attire le plus d'activité



2. Portraits de territoire

Cinq portraits de territoire sont disponibles selon la zone sélectionnée :

- Séjours PMSI MCO
- Séances PMSI MCO
- Journées PMSI HAD
- Journées PMSI SSR
- Journées PMSI PSY
- Actes PMSI PSY (ambulatoire)

La zone d'étude peut être au choix une ou plusieurs entités d'un niveau géographique donné (région, territoire de santé, département, code géographique PMSI). Au début de chaque portrait, la zone géographique sélectionnée est représentée sur une carte. En complément une liste détaille les entités

composant la sélection et précise pour chacune la population totale, des moins de 20 ans et des plus de 75 ans.

Chaque rapport présente ensuite les indicateurs selon les regroupements spécifiques à chaque champ et selon trois modes de représentation :

- un camembert ventile les parts de marché (en séjours, journées ou actes) des principaux établissements hospitaliers fréquentés par les patients résidant dans cette zone ;
- une courbe représente l'évolution depuis 2010 en indice (base 100 en 2010) du nombre de séjours, journées ou actes consommés par les patients résidant dans cette zone d'une part et en France d'autre part ;
- un tableau restitue en valeur le nombre et l'évolution des séjours, journées ou actes consommés par les patients résidant dans cette zone depuis 2010.

3. Géolocalisation des établissements composant un GHT

L'onglet GEOREF. GHT vous permet de géolocaliser les établissements qui constituent un GHT. Cet onglet vous donne accès au fichier de géoréférencement des établissements par GHT. Les établissements localisés correspondent aux Finess du GHT ayant transmis des données PMSI, quel que soit leur champ d'activité. L'import des données du fichier de géoréférencement se fait selon la même méthode qu'un import de données classique (cf. [tutoriel](#) ; partie « Import de données »). Deux formats du fichier de géoréférencement sont disponibles pour l'import : Excel ou TJS.

Exemple : représentation graphique de l'activité totale MCO 2017 du GHT CVL-05-Loiret en fonction du code géographique de résidence de ses patients et géolocalisation des établissements composant ce GHT.

